

Une archéologue belge nous a conduits sur les pistes des caravanes antiques

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **39 (1951)**

Heft 792

PDF erstellt am: **04.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-267518>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît le premier samedi de chaque mois

Compte de chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTIONM^{me} WIBLE-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
M^{me} Renée BERGUER, 138, route de Chêne**Organe officiel**des publications de l'Alliance
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.— (ab. min.)

Abonnement de soutien . . . 8.—

Le numéro 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

Tant vaut l'homme,
tant vaut la politique.
Aucun homme n'est
parfait, donc aucune
politique n'est parfaite.

Pierre VERDON.

A nos abonnés

Une fois de plus, le „Mouvement Féministe“ met sa confiance dans la fidélité de ses abonnés et amis. Le bulletin vert qui accompagne le présent numéro et qui arrive à un moment de l'année où notre générosité est sollicitée de toutes parts semble parfois bien importun. Comme une mouche qui bourdonne aux oreilles, on voudrait l'écarter, on se dit, après tout, qu'importe? Mon budget est déjà terriblement chargé. Ou bien, on a l'impression de pousser depuis de longues années un char qui n'arrivera jamais à destination.

Repoussons avec énergie des pensées décourageantes. L'opinion, grâce aux efforts de nos devanciers, que nous ne devons jamais oublier, a déjà beaucoup évolué. Si la cause n'est pas encore gagnée, dans notre pays, c'est qu'à mesure que nous réveillons une partie du public, les adversaires s'inquiètent et s'activent à leur tour. Si nous relâchions nos efforts, en ce moment, nous rendrions vains les sacrifices accomplis depuis tant d'années. Que chacun ait à cœur de soutenir le journal, plus que jamais indispensable pour informer l'opinion et la convaincre.

Utilisez le formulaire ci-joint, versez à notre compte de chèques le montant de votre abonnement pour 1952 et faites-le sans tarder, vous épargnez à notre administration du souci, des rappels et un travail supplémentaire. Merci d'avance!

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Une archéologue belge nous a conduits Sur les pistes des caravanes antiques

Nous autres, gens du XX^{me} siècle, nous sommes fiers de l'intense circulation qui s'affaire sur terre, sur mer, dans les airs et qui apporte partout les produits les plus lointains.

On ignore souvent, toutefois, que dès les temps les plus reculés, on a transporté avec des moyens rudimentaires, dans des conditions pénibles, les marchandises précieuses venues des extrémités du monde.

Une helléniste bien connue, Mlle Préaux, professeur d'archéologie à l'Université de Bruxelles, a fait, sous les auspices de l'Association des femmes universitaires, une tournée de conférences dans notre pays, sur „Les pistes des caravanes antiques“. Mlle Préaux est, en effet spécialisée dans l'étude économique de l'histoire ancienne. Depuis des années, elle scrute les documents archéologiques conservés dans les bibliothèques ou sur place, parmi les ruines de l'époque hellénistique.

Commentant des cartes ou de fort beaux clichés, elle a promené ses auditeurs sur les pistes du désert, aujourd'hui parcourues par des autocars, longées par des pipe-lines, jadis foulées par les longues files de chameaux qui d'Afrique ou d'Asie, le long du Nil, par les déserts au bord de la Mer Rouge, à travers l'Arabie, amenaient leurs chargements à la Méditerranée.

Ces lents voyages à travers des contrées désertiques, auraient été impossibles sans l'existence d'un certain nombre de puits. Nous avons vu comment les Romains les avaient aménagés et fortifiés pour assurer la sécurité du trafic et pour que des hordes pillardes ne viennent pas les combler dans le but de tenir à leur merci les caravaniers assoiffés.

— Comment donc se renouvelle l'eau de ces puits, direz-vous?

Il pleut aussi à l'occasion sur le désert et l'un des clichés nous a convaincus que ce n'est pas alors une plaisanterie.

Sur les pistes très fréquentées, à certains croisements, aux points d'eau importants, se sont élevées des cités florissantes où l'étude des monuments donne les renseignements les plus instructifs sur les relations commerciales de l'époque, qui ont développé une véritable civilisation internationale: édifices marqués par l'influence architecturale de l'Orient et de l'Occident, inscriptions en trois

Les présidentes des sections suffragistes suisses tiennent une conférence consultative

Le 18 novembre, siégeait à Lausanne la réunion annuelle des présidentes des sections suffragistes suisses. La conférence avait, cette année, une importance particulière en raison du refus opposé par le Conseil des Etats à une modification de la Constitution fédérale en faveur des droits politiques féminins, modification qui avait été approuvée par la majorité du Conseil national.

Les diverses sections ont, depuis le mois de septembre, envisagé diverses possibilités pour continuer la lutte et ce sont ces suggestions qui ont été discutées dimanche, sous la présidence de Me Antoinette Quinche, en présence de membres du suffrage vaudois et de représentantes de la presse féminine qui avait été invitée pour cette occasion. Vingt-neuf des trente-cinq sections suisses avaient envoyé des déléguées qui avaient le droit de vote. Cependant la conférence n'était que consultative, ses décisions seront prises en considération par le Comité central, mais seule la prochaine Assemblée générale pourra voter les résolutions qui détermineront le travail de l'Association suisse. Disons d'emblée, à ce sujet, que les déléguées ont proposé soit de convoquer une assemblée extraordinaire au début de 1952, soit d'avancer l'assemblée générale ordinaire qui se tient habituellement en mai.

Actions directes

Au cours de la séance du matin furent étudiées les propositions de Zurich et de Berne: lancement d'une initiative fédérale ou continuation des efforts sur les votations cantonales (proposition de Lausanne) ou encore préparation à une votation féminine (proposition de Neuchâtel).

Si l'on décidait de lancer une initiative, on voudrait recueillir parallèlement des signatures pour une vaste pétition féminine, on se souvient en effet, qu'en 1928-1929 on avait recueilli 170 000 signatures; sans doute, aujourd'hui, dépasserait-on largement ce chiffre.

Une consultation féminine, telle que l'a proposée M. Albert Picot, aux Etats, et M. le conseiller fédéral Petitpierre dans son récent discours de Lucerne serait souhaitée vivement par la déléguée de Bâle, tandis qu'à Lausanne on juge ce genre de

consultation en contradiction avec le principe même du suffrage féminin. Les droits politiques sont en réalité des devoirs qu'il nous incombe de remplir, il ne s'agit pas de demander si oui ou non les femmes en ont envie.

Propagande générale

Dès l'après-midi, on aborde les suggestions qui visent moins une action effective que la propagande dans la population suisse.

Mme Rovelli, la déléguée de Chiasso demande qu'on étudie systématiquement les objections dont les adversaires se servent contre le suffrage dans les discussions aux Chambres, afin de les réfuter. Ainsi, nous dit-on, il serait désastreux que les nombreuses étrangères qui épousent des Suisses deviennent électrices, elles n'ont pas le sens de nos institutions, ni de notre esprit national. Mais que dire alors du droit imparté aux Suisses revenus de l'étranger après y avoir vécu pendant une partie de leur vie, à leurs enfants élevés loin de chez nous, qui retrouvent immédiatement la possibilité de participer à nos votations?

Mme Grendelmeier, de Bâle, parle d'éventuelles votations féminines parallèles aux votations masculines, certains députés bâlois jugeraient, paraît-il, cette suggestion comme réalisable et intéressante.

Mlle de Sépibus (Sion), voudrait intensifier la propagande parmi la jeunesse, au moment où, soit les jeunes gens, soit les jeunes filles terminent leurs années d'école. Il faudrait aussi atteindre les ouvriers des grandes usines au moyen de séances cinématographiques appropriées.

La section de Bienne voudrait que les suffragistes appuient les candidats favorables à la cause, avec leurs armes.

D'autres moyens sont encore proposés d'atteindre, soit les députés (Bienne), soit le public par des cartes illustrées (Aarau), des questionnaires adressés aux écrivains, aux personnalités notoires, etc.

Ces débats extrêmement denses, où toutes les interventions étaient brièvement minutées, ont apporté aux participantes matière à fructueuses réflexions et plus d'un projet précis pour le comité central.

A. W.-G.

Notre part de responsabilité

En conclusion de son discours aux participants au cours d'instruction civique de Lucerne, M. M. Petitpierre, conseiller fédéral, affirme que «le peuple suisse, malgré ses diversités, forme une communauté qui vit de sa vie propre et dans laquelle chacun a sa part de responsabilité. Dans une démocratie, les affaires du pays sont celles de tous et de chacun. Personne n'a le droit de s'en désintéresser».

C'est justement ce que demandent, celles qui s'intéressent à la vie de la communauté helvétique, prendre leur part de responsabilité! Qu'attend donc le Conseil fédéral pour leur donner, d'un trait de plume — et il le peut — le droit de vote au fédéral?

S. B.

féminin classiquement grec est surmonté d'une coiffure orientale.

Il y a bien longtemps que les hommes savent qu'ils ont besoin les uns des autres, et pourtant ils n'ont pas encore réussi à pacifier cette terre devenue si petite, pour que les échanges nécessaires puissent se faire librement et avec sécurité.

Gouvernement de Bonn Panorama féminin

D'un article, paru il y a un certain temps, dans la Süd-deutsche Zeitung, nous retrouvons l'impression que dans le Parlement de Bonn et dans les bureaux qui en dépendent, les femmes n'occupent pas des positions de premier plan.

Si l'on considère l'excédent des personnes du sexe féminin en Allemagne, le nombre de leurs représentantes dans les hauts postes du gouvernement est bien faible. Les neuf «référentes» qu'on trouve au ministère de l'alimentation sont une exception. La plupart des autres ministères se contentent d'une ou deux employées supérieures. Le Ministère des Postes est le seul à avoir une conseillère, Frau Dörner qui est responsable des questions concernant le personnel féminin. On compte quatre femmes docteurs qui ont des postes équivalents à ceux des hommes dans le Ministère des transports, cinq au Ministère de l'économie, trois au Ministère du Plan Marshall, et une seule au Ministère des finances.

Au Ministère de l'intérieur, on trouve une personnalité remarquable, Frau Dr Karsten qui représente là toutes les femmes de la république.

Au Ministère de la justice on ne trouve que deux conseillères qui appartiennent aux cadres supérieurs du gouvernement. L'une d'elles, Frau Dr Bitter, qui était auparavant à la chancellerie d'Etat en Bavière, dirige un bureau qui s'occupe des personnes accusées de trahison de guerre devant des tribunaux étrangers. On peut s'imaginer combien sa mission est délicate et les soucis qui pèsent sur ses épaules lui procurent plus d'une nuit d'insomnie.

Un fait nouveau, c'est l'accession des femmes au Ministère des affaires étrangères. On trouve là Mme Papritz, conseillère de légation (protocole), Mme Lenz (questions sociales), Mme Simonis (questions concernant les femmes).

Elle a déjà envoyé à l'étranger deux cents fonctionnaires féminins, parmi lesquelles sept employées supérieures. Dans ses services à Bonn, elle occupe cent vingt femmes. Elle-même est une personne fort élégante et imposante, elle incarne la joie de vivre. «C'est à nous, dit-elle de découvrir la manière de nous entendre avec nos collègues, avant tout, gardons le sens de l'humour».

Le tableau féminin du gouvernement de Bonn ne serait pas complet si l'on oubliais les femmes des diplomates qui représentent dans la République les pays étrangers. A l'exemple de la femme du chef du protocole Mme von Herwarth (sur elle il faudrait déjà pouvoir écrire un article complet), elles accomplissent un travail considérable pour apporter le bien-être dans les milieux qu'il faut aider. Elles ont pu déjà aider environ septante familles.

Naturellement les employées subalternes sont nombreuses et, parmi les journalistes accréditées, une douzaine de femmes sont admises à assister aux conférences de presse. Elles doivent être compétentes en politique afin de suivre sans défaillance les longues séances plénières dont elles devront rendre compte.

**ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE
DE LA MAISON DE RETRAITE DU PETIT-SACONNE****RENTES VIAGÈRES**

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE